



**DATE DE CONVOCATION :**  
25/11/2022

---

**DATE D’AFFICHAGE**  
Convocation : 25/11/2022  
Liste des délibérations  
adoptées : 6/12/2022

---

**NOMBRE DE CONSEILLERS  
EN EXERCICE : 19  
PRESENTS : 15  
VOTANTS : 19**

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022**

Accusé de réception en préfecture  
N° 13111204160122E  
Date de télétransmission : 05/12/2022  
Date de réception préfecture : 05/12/2022

L’an deux mil vingt-deux,  
Le Premier Décembre à 20 HEURES, le Conseil Municipal, légalement  
convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M.  
BEZOT, maire

**Etaient présents :**

Ms LOUIS, ARMANGE, DARMON, HANOWER, MAYENS (arrivée à 20h20 – délibération  
N°8), BALANGER, FRANCOIS,

Mmes SAINTEN-BOURGUIGNON, VINIT, DAUPELOUP, ALMEIDA, CHARLES, LEBARS,  
BOYER (arrivée à 20H10 – délibération N°2)

Formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :**

M. PIVAIN a donné pouvoir à M. FRANCOIS

Mme LAUBRETON a donné pouvoir à M. BEZOT

M. MAYENS a donné pouvoir à M. DARMON jusqu’à son arrivée

Mme BOYER a donné pouvoir à Mme CHARLES jusqu’à son arrivée

Mme CIQUERA a donné pouvoir à Mme VINIT

Mme DEVIN COLLGON a donné pouvoir à M. ARMANGE

**Madame Dominique VINIT a été nommée secrétaire de séance.**

**Délibération N°16 : Elaboration d’un Atlas de la Biodiversité Communale**

## Délibération N°16

### Objet : Elaboration d'un ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'atlas de la biodiversité communale (ABC) est un véritable outil stratégique de l'action locale. Les ABC offrent, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle d'un territoire donné.

La mise en œuvre d'un ABC Communal s'appuie sur 3 axes essentiels :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio- économiques et les citoyens à la biodiversité,
- Mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés,
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité et aider à la prise de décisions lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Sa réalisation répondra à plusieurs objectifs :

- Créer du lien social au sein de la commune
- Mobiliser les citoyens sur la démarche environnementale en les intégrant aux études, à la planification des actions
- Décliner le Schéma Régionale de Cohérence Ecologique (SRCE) à l'échelle du territoire en développant ou protégeant les trames vertes et bleues
- Inventorier la biodiversité communale « ordinaire » et « extraordinaire », valoriser les espaces naturels et leur richesse, les promouvoir...

Un budget comprenant des options : présentation finale sous forme de « safari urbain », réunion publique de présentation des résultats et temps découverte auprès des scolaires) est estimé à 26 720€ HT. La Région participe à hauteur de 10 000€, le Département à hauteur de 10 512€.

La zone d'études s'étendra sur tout le territoire de la commune.

La mission sera découpée en deux phases principales :

- La réalisation du diagnostic écologique des espaces communaux.
- La définition des orientations stratégiques et opérationnelles pour un aménagement et une gestion durable du territoire.

Les **productions** suivantes seront réalisées et rendues publiques :

- La réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- La production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- La production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Les varennois seront associés à l'ensemble de la démarche au travers diverses campagnes d'informations, réunions et seront sollicités pour participer aux observations, au suivi des actions. Un appel à candidature sera lancé pour la création d'un groupe de travail.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

**CONSIDERANT** que la réalisation d'un ABC permettra à la commune d'avoir un véritable plan d'actions en termes de biodiversité sur son territoire pour les prochaines années,

**APPROUVE** le projet d'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale

**PREND NOTE** que le budget de la commune est suffisamment doté à cet effet

**AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et notamment à signer tous les documents nécessaires à son exécution dont les conventions à venir.

Fait et délibéré à Varennes-Jarcy, le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme au registre



Le Maire

Bruno BEZOT